

GRANDS PRIX DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE ET LITTÉRATURE DRAMATIQUE JEUNESSE

ÉDITION 2021

PRÉAMBULE

Le Grand Prix de Littérature dramatique et le Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse visent à mettre en valeur le **texte de théâtre en tant que création littéraire**. Tous deux distinguent, en s'inscrivant dans la spécificité qui est la leur, **la meilleure pièce publiée, œuvre-témoin de l'époque et du genre, remarquable par la maîtrise de l'écriture dramatique et le traitement du propos**. Le Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse se veut également révélateur de l'adresse faite par les auteurs de textes dramatiques aux jeunes générations, de l'enfance à l'adolescence. Ces deux Grands Prix contribuent ainsi à mettre en lumière les écrivains de théâtre et à valoriser le travail de leurs éditeurs. Il ne s'agit pas à travers ces prix de récompenser le parcours d'un auteur ou d'encourager un texte prometteur.

Le Grand Prix de Littérature dramatique et le Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse sont financés par le ministère de la Culture et organisés par ARTCENA.

ARTICLE I – OBJET

Le présent règlement a pour objet d'organiser les modalités de dépôt et de sélection des œuvres concourant pour l'édition 2021.

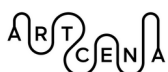
ARTICLE II: DOTATION DES PRIX

La dotation de chaque prix est de 4000€ (quatre mille euros). Elle est versée par chèque à ou aux auteurs de chacune des deux œuvres lauréates à l'issue de la remise des Prix.

ARTICLE III: CRITÈRES DE RECEVABILITÉ DES ŒUVRES

3.1 - Seuls les ouvrages édités à compte d'éditeur sont admis à concourir, ils doivent être présentés par leurs éditeurs.

3.2 - Les ouvrages présentés doivent être des textes de théâtre, rédigés en langue française, publiés pendant l'année civile 2020 (date du dépôt légal faisant foi).



Les rééditions et les traductions vers le français ne sont pas recevables.

3.3 – Plusieurs œuvres d'un même auteur ne peuvent pas concourir pour l'un des deux Grands Prix, ni concourir à la fois pour le Grand Prix de Littérature dramatique et le Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse.

Un éditeur ayant publié plusieurs œuvres d'un même auteur dans le courant de l'année 2020 ne peut donc présenter qu'une seule de ces œuvres au titre de l'un ou l'autre des deux Grands Prix.

Dans le cas où différents éditeurs présenteraient chacun une œuvre d'un même auteur, il revient à l'auteur de choisir quelle œuvre il souhaite présenter au jury. ARTCENA est chargé de contacter les auteurs pour leur soumettre le choix.

ARTICLE IV : MODALITÉS DE DÉPÔT DES ŒUVRES PAR LES ÉDITEURS

4.1 – Pour déposer des ouvrages concourant pour les Grands Prix, l'éditeur doit **s'inscrire sur le site d'ARTCENA, entre le 15 février et le 8 mars 2021.**

Après avoir créé un compte en ligne via le lien : <https://www.artcena.fr/user/register> et une fois ce compte validé par ARTCENA*, l'éditeur accède au formulaire de dépôt de dossier des Grands Prix.

Le formulaire comprend trois parties à compléter pour déposer la demande :

- une identification de la maison d'édition ;
- une fiche contact indiquant l'identité et les coordonnées de la personne référente au sein de la maison d'édition pour les Grands Prix 2021 ;
- une description de chaque ouvrage déposé précisant : le titre, le nom, la civilité et la date de naissance de l'auteur, le nom de l'éditeur, la collection, l'ISBN, l'année d'édition et la catégorie des Grands Prix pour lequel il concoure.

Une fois la demande déposée et le dossier accepté par ARTCENA*, l'éditeur peut **obtenir le récapitulatif du dossier en PDF.**

4.2 – L'éditeur doit envoyer, à ses frais, **sept exemplaires de tous les ouvrages soumis, ainsi que le récapitulatif du dossier imprimé, au plus tard le 10 mars 2021** (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

ARTCENA – Soutien aux auteurs
GRANDS PRIX
68, rue de la Folie-Méricourt
75011 PARIS

**De courts délais dans le traitement informatique de votre dossier sont à prévoir.*

4.3 – L'éditeur peut soumettre :

- jusqu'à quatre ouvrages au titre du Grand Prix de Littérature dramatique

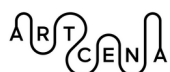
→ Le nombre d'ouvrages écrits par une femme doit être égal au nombre d'ouvrages écrits par un homme.

- **et/ou** jusqu'à quatre ouvrages au titre du Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse

→ Le nombre d'ouvrages écrits par une femme doit être égal au nombre d'ouvrages écrits par un homme.

Si son catalogue ne permet pas la parité, l'éditeur pourra adresser une demande de dérogation à ARTCENA qui étudiera chaque demande au cas par cas.

4.4 – Les dossiers incomplets sont rejetés.



ARTICLE V : FONCTIONNEMENT

ARTCENA est en charge de l'organisation des Grands Prix : réception des ouvrages, vérification des critères de recevabilité, gestion des différents tours de lecture, organisation des réunions de délibération et de la remise des prix. ARTCENA fixe l'ordre du jour des délibérations.

A. Jury

Le jury est commun aux deux Grands Prix. La composition du jury garantit la diversité des points de vue dans les différents champs de l'écriture dramatique contemporaine et la parité. Il doit compter parmi ses membres des personnalités particulièrement sensibles aux écritures « jeune public ».

La liste des membres du jury est communiquée publiquement, au plus tard en avril 2021.

Le jury est composé de quatorze membres, dont un président. Chaque membre du jury possède une voix. Si le jury est amené à voter afin d'affiner son choix lors de l'une des deux réunions, la voix du président compte double pour départager en cas d'égalité des votes.

B. Choix des lauréats

Premier tour

Au premier tour, chacun des textes est lu par deux membres du jury.

ARTCENA attribue à chaque membre du jury et leur envoie par voie postale les œuvres à lire du premier tour, en veillant à ce que l'attribution respecte une répartition équitable entre les ouvrages écrits par des femmes ou par des hommes.

Chaque membre du jury peut retenir jusqu'à deux titres en catégorie Littérature dramatique et deux titres en Littérature dramatique Jeunesse parmi les ouvrages qui lui ont initialement été envoyés. Il communique sa sélection à ARTCENA via son espace dédié en ligne, avant le 7 juin 2021.

Sélection du premier tour – 7 juin 2021

Second tour

À l'issue du premier tour, chaque œuvre sélectionnée par au moins un membre du jury est lue par cinq nouveaux lecteurs.

ARTCENA attribue à chaque membre du jury et leur envoie par voie postale les œuvres du second tour en veillant à ce que l'attribution respecte, pour chaque lecteur, une répartition équitable entre les ouvrages écrits par des femmes ou par des hommes.

Réunion de désignation des finalistes – 3 septembre 2021 à ARTCENA

Toute œuvre concourant pour l'un des deux Grands Prix et discutée lors de la réunion de désignation des finalistes aura été lue par sept lecteurs.

La réunion rassemble tous les membres du jury. Ils sont chargés de discuter des œuvres lues dans le cadre des Grands Prix et de désigner quatre titres finalistes au titre du Grand Prix de Littérature dramatique et deux titres finalistes au titre du Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse éditions 2021.

Dernier tour – Délibération finale – 11 octobre 2021

Les quatre œuvres finalistes de Littérature dramatique et les deux œuvres finalistes de Littérature dramatique Jeunesse devront avoir été lues par l'ensemble du jury avant la délibération finale.

ARTCENA se charge de commander, à ses frais, les exemplaires supplémentaires nécessaires et de faire parvenir aux membres du jury les ouvrages finalistes qu'ils n'auraient pas encore lus.

Le jury se réunit au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le 11 octobre 2021, pour procéder à la délibération finale qui doit aboutir à la désignation d'une œuvre lauréate du Grand Prix de Littérature dramatique et d'une œuvre lauréate de Littérature dramatique Jeunesse. Les ex-aequo ne sont pas admis.

Les œuvres lauréates peuvent émerger naturellement des délibérations sans qu'aucun vote ne soit nécessaire. En cas de désaccord entre les membres du jury, le président peut décider de procéder à un vote à mains levées ou à bulletin secret.

ARTICLE VI: PROCLAMATION DES PRIX

A. Finalistes

À l'issue de la réunion de désignation des finalistes, le 3 septembre 2021, tous les éditeurs ayant soumis au moins un ouvrage sont informés des résultats sur leur espace dédié en ligne.

La liste des finalistes est annoncée publiquement sur le portail numérique d'ARTCENA ainsi que sur ses supports de communication. Un communiqué de presse spécifique est envoyé par ARTCENA au réseau de professionnels.

B. Remise des prix

La cérémonie de remise des Grand Prix de Littérature dramatique et Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse 2021 se tient le **lundi 11 octobre 2021** au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2 bis Rue du Conservatoire, 75009 Paris.

La cérémonie se déroule en présence des auteurs des œuvres finalistes et/ou d'un représentant de leur choix (éditeur, agent, etc.). Elle est ouverte au public.

Les élèves du CNSAD travaillent à mettre en voix un passage de chaque œuvre finaliste des Grands Prix de Littérature dramatique et Littérature dramatique Jeunesse, avec leur professeur Robin Renucci. Une lecture d'un extrait de chacun des six œuvres finalistes est donnée en ouverture de la cérémonie de remise des prix.

ARTICLE VII: PROMOTION DES ŒUVRES FINALISTES ET LAURÉATES

A. Communication mise en place par ARTCENA

ARTCENA développe une stratégie de communication pour la promotion des ouvrages et auteurs finalistes et lauréats :

- réalisation d'un dossier de presse des Grands Prix 2021 ;
- création d'outils de communication dédiés : vidéos, interviews etc. ;
- campagne d'information dans ses supports de communication : site internet, newsletter, réseaux sociaux etc. ;
- campagne de communication et d'information dans les médias : partenariats, achat d'espaces publicitaires, communiqués de presse, etc. ;
- sensibilisation de publics ;
- envois ciblés d'ouvrages en service de presse, en lien avec l'attaché de presse des éditeurs.

Il est demandé aux éditeurs des œuvres finalistes et des œuvres lauréates de fournir à ARTCENA les éléments nécessaires à la bonne réalisation de cette stratégie de communication.

B. Pour les éditeurs des œuvres finalistes

À l'issue de la réunion de désignation des finalistes, leurs éditeurs doivent fournir pour chaque ouvrage :

- la première de couverture de l'ouvrage finaliste (format jpeg HD (300 dpi)) ;
- une biographie à jour de l'auteur (1500 signes maximum) ;
- une photographie récente de l'auteur – portrait libre de droits, avec mention du nom du photographe (format jpeg HD (300 dpi)) ;
- le résumé de l'ouvrage, la quatrième de couverture par exemple (1000 signes maximum) ;
- un extrait équivalant à environ 10 minutes de lecture (soit une quinzaine de pages environ) qui sera mis en voix au CNSAD lors de la cérémonie de remise des prix, le 11 octobre 2021.

L'ensemble de ces éléments devra être déposé sur l'espace dédié en ligne avant le 15 septembre 2021 au matin.



Pour la campagne de presse, les éditeurs devront fournir à ARTCENA, à leur frais, dix exemplaires supplémentaires de chacun des ouvrages finalistes. Les envois ciblés de service de presse se font en collaboration avec l'attaché de presse des éditeurs.

C. Pour les éditeurs des œuvres lauréates

Les éditeurs des deux œuvres lauréates des Grands Prix se doivent de faire fabriquer, à leur charge, un bandeau stipulant que l'ouvrage est lauréat du Grand Prix de Littérature dramatique ou du Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse.

Le bandeau doit intégrer le logo d'ARTCENA au recto (logo et charte téléchargeables sur le site d'ARTCENA : <https://www.artcena.fr/espace-pro/charte-graphique>)

Le bandeau doit être apposé sur l'ensemble des exemplaires distribués ou mis en vente à compter de la date de remise des Grands Prix, et ce pour une durée minimum de douze mois.

Pour la campagne de presse, les éditeurs doivent fournir à ARTCENA, à leur frais, dix exemplaires supplémentaires de chacun des ouvrages lauréats. Les envois ciblés en service de presse se font en collaboration avec l'attaché de presse des éditeurs.

En cas de réimpression de l'ouvrage lauréat, l'éditeur est tenu d'y faire figurer le logo d'ARTCENA (logo et charte téléchargeables sur le site d'ARTCENA : <https://www.artcena.fr/espace-pro/charte-graphique>) ainsi que la mention correspondante :

- « Cette œuvre est lauréate du Grand Prix de Littérature dramatique 2021.
Sous l'égide d'ARTCENA, Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre, le Grand Prix de Littérature dramatique consacre chaque automne l'œuvre d'un auteur de théâtre, d'après une sélection d'ouvrages proposée par les éditeurs. »
- « Cette œuvre est lauréate du Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse 2021.
Sous l'égide d'ARTCENA, Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre, le Grand Prix de Littérature dramatique Jeunesse consacre chaque automne l'œuvre d'un auteur de théâtre, d'après une sélection d'ouvrages proposée par les éditeurs. »